

01/12/2015

Logistique : regroupement des caristes de fabrication à CPL, Pour faire quoi ?

La direction a annoncé : « à compter du 4 janvier 2016, les caristes de fabrication seront affectés à la Logistique afin de regrouper les mêmes compétences sous la même hiérarchie et de permettre à tous les caristes d'évoluer au sein de leur métier ».

Les caristes de fabrication, 1 en ZORC, 2 en LDR et 3 en LDD, dans chaque équipe, seront regroupés avec ceux de Logistique.

Pour permettre d'évoluer ? Mensonge

Si la direction se préoccupait de « faire évoluer les caristes », ça se verrait sur les fiches de paie. Mais justement, ça ne se voit pas !

L'intérêt de la direction c'est évidemment la polyvalence. Cela lui permettra peut-être de mieux remplacer les absents ? Mais déjà aujourd'hui, il y a des remplacements qui se font régulièrement par des ouvriers non-caristes qui ont le CACESS.

Inquiétudes sur la sécurité

Plus la polyvalence augmente et plus se posent des risques de sécurité. En fabrication, il faut gérer le flux, les urgences pour éviter des arrêts de presses, poser correctement les bacs sur les chariots porte-bacs etc... dans le bruit, au milieu des ouvriers qui travaillent. Voilà pourquoi il y a des caristes fabrication, parfois remplacés par des ouvriers de l'atelier, donc connaissant bien l'atelier.

Inquiétude sur le maintien de l'effectif

La direction annonce aujourd'hui qu'il y aura toujours le même effectif, soit 52 caristes.

Avec la création d'un poste de « technicien flux logistique », l'effectif sera de 57 salariés à CPL.

Mais une fois regroupés dans une même équipe, avec un « développement de la polyvalence », à

qui fera-t-elle croire qu'elle ne veut pas supprimer des postes ?

Possibilités d'externalisation

Dans tout le groupe, la direction mène une politique d'externalisation, accélère la sous-traitance y compris en interne. Avec cette réorganisation en Logistique, elle va avoir un service prêt à être vendu. Ce n'est peut-être pas son intention dans l'immédiat, notamment le temps que se mette en place la nouvelle organisation liée au rapatriement des stocks de Surveilliers. Mais elle s'en donne la possibilité.

FERRAGE : le scandale continue pour plusieurs salariés

D'après la direction, il resterait « moins d'une dizaine de salariés du Ferrage qui n'auraient toujours pas de poste ».

Pour recaser les machines, elle avait les solutions à l'avance. Mais pour reclasser les ouvriers, ce n'est toujours pas fait !

Le directeur s'était pourtant engagé, lors du CE de juin 2015, à ce que tous les salariés du Ferrage soient reclassés à l'arrêt du Ferrage ! Une fois de plus, on voit ce que valent leurs paroles.

En fait, il s'agit de plus d'une dizaine de salariés qui n'ont toujours pas de poste définitif, dont plusieurs ont des restrictions médicales.

4 salariés sont en « mission » à La Garenne, reconduite jusqu'en mars 2016. Et après ? « Un échange aura lieu avec leur hiérarchie dans le mois précédent leur retour ».

D'autres ont des « missions temporaires », comme ceux qui travaillent à la traction en LDD. D'autres se retrouvent au MUR QUP, puis opérateurs en fabrication, etc... sans savoir où ils vont travailler ensuite.

Cette situation est inadmissible !

La direction doit retrouver un poste de travail pour tous dans l'usine, comme elle s'y était engagée!

MEO : la direction ne veut pas remplacer ceux qui s'en vont !

Des besoins estimés à 14 outilleurs

Entre les départs actuels et ceux à venir, 14 outilleurs MAP vont manquer prochainement à MEO. Tout le monde le sait. Jusqu'à la hiérarchie qui a donc chiffré les besoins de MEO à 14 outilleurs.

La direction refuse de recruter !

La direction refuse de faire des demandes de « recrutements externes ciblés » qui sont pourtant possibles dans les métiers « en tension » dans le cadre du DAEC 2016.

La direction se cache derrière une formation future. Dans quel but ?

Quand on lui demande pourquoi la direction ne veut pas envisager des embauches, elle se réfugie derrière une formation interne d'ouilleur MAP pour botter en touche.

Mais cette formation dont elle parle et qui n'est pas encore mise en place, c'est pour former des outilleurs qui seront autonomes dans 2 ou 3 ans ! Les besoins, par contre, sont pour aujourd'hui.

Et cette formation ne devrait concerner que 2 ou 3 personnes et non pas 14.

Pourquoi la direction de Saint-Ouen ne veut-elle pas relayer les besoins de l'atelier en demandant centralement la possibilité de procéder à des embauches ?

Quel avenir pour le S1DO3, les DP-DQ et la ligne 8 en LDR ? Quel avenir pour l'équipe de Nuit ?

A toutes ces questions que se posent les salariés et que la CGT relaye au CE, en réunion DP et à diverses occasions, la direction ne répond pas ou

se veut rassurante : « ce n'est pas prévu », « cela dépendra de la satisfaction de nos clients », etc...

Horaires des équipes en 2016

La direction a annoncé que « pour éviter de modifier l'affectation des équipes aux semaines, il a été décidé, en accord avec les élus du CE, de neutraliser dans l'alternance des équipes la semaine 53 ».

C'est ce qui se fait tous les 4 ans environ, quand il y a une semaine 53 et donc la semaine 1 qui se suivent.

Mais la direction a tardé à se rendre compte de la situation et à en avertir les salariés.

Cela pose maintenant un certain nombre de problèmes tels que l'organisation de ses horaires avec le conjoint, avec les crèches et écoles.

Congés de fin d'année :

Pour toutes les équipes: du mercredi 23/12 au jeudi 31/12.

L'équipe de nuit terminera la nuit du 22 au 23 décembre.

Prévisionnel Janvier : 1 H+ CMOD toute usine dès la semaine de rentrée :

- Equipe de Nuit : vendredi 08 janvier.
- Equipe B : vendredi RTT 08 janvier.
- Equipe A: samedi 09 janvier.

Les H+ obligatoires, on n'en voulait pas en 2015, on n'en veut toujours pas en 2016 !

Elections au CHSCT

Le renouvellement des élus au CHSCT a eu lieu ce mardi 01/12/2015 par le « grand collège » (les élus titulaires DP et CE).

Les 2 nouveaux élus CGT sont :

- **Patrick Hoffmann**
- **Gaëtan Minardi**

La liste d' « union » SIA-CGC-FO a 4 élus.

Même minoritaires, les élus CGT continueront à défendre les intérêts des salariés comme ils l'ont toujours fait.